



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

## Extrait des délibérations de la Commission permanente

N° CP-2018-11-3-7

Séance du vendredi 7 décembre  
2018

### **5A3F - AMÉNAGEMENTS POUR L'AMÉLIORATION DES ACCÈS AUTOROUTE- AGGLOMÉRATION DES 3 FRONTIÈRES AVENANT N° 1 A LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES**

**Présidence de :** Mme Brigitte KLINKERT

**PRESENTS :**

Mme BOHN, M. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

**EXCUSES AVEC PROCURATION :**

M. ADRIAN donne procuration à Mme SCHMIDIGER.  
M. BIHL donne procuration à Mme HELDERLE.  
M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.  
M. JANDER donne procuration à Mme DREXLER.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2017-4-12-3 du 1<sup>er</sup> septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la convention portant groupement de commandes pour la coordination environnementale et technique des projets du secteur Euro3Lys du 14 février 2018,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Approuve et autorise la Présidente du Conseil départemental à signer l'avenant n° 1 à la convention de groupement de commandes pour la coordination environnementale et technique des projets du secteur Euro3Lys joint en annexe à la présente délibération qui porte transfert des engagements financiers du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Technoport des Trois-Frontières à Saint-Louis Agglomération.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité